



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 26, No 32

11 août 1971

LA SCIENCE ET L'EXPLOSION DÉMOGRAPHIQUE

Le texte qui suit est extrait du Rapport annuel 1970-1971 du président du Conseil des sciences du Canada, M. O.M. Solandt:

...Je conçois la science comme l'accumulation et l'organisation de la masse des connaissances sur l'homme et sur le milieu qui l'entoure. Et c'est pourquoi on la cultive. La technologie est l'outil qui permet à l'homme d'utiliser cette masse de connaissances et de produire des effets favorables ou malheureux, suivant la sagesse de l'utilisateur. Grâce à la science et à la technologie, l'humanité a proliféré et, dans certains pays, elle bénéficie d'une amélioration de la santé et de la longévité moyenne ainsi que d'une prospérité matérielle sans précédent; la science et la technologie ont permis la création d'une société extrêmement complexe, mais elles sont également la source de phénomènes qui pourraient être catastrophiques, si l'on n'empêche pas leur déroulement. Il s'agit par exemple de la surpopulation et de l'épuisement des richesses naturelles, ou du déclenchement d'une guerre nucléaire.

UNE MENACE GRAVE: LA SURPOPULATION

Une réaction s'est produite contre les réalisations

scientifiques et technologiques au fur et à mesure que l'homme s'est rendu compte de l'étroitesse de sa conception du progrès et que la croissance économique n'était pas nécessairement une bonne chose. Les Cassandres se sont multipliées. Ces prophètes de malheur évoquent des perspectives apocalyptiques en publiant des ouvrages tels que *The Biological Time Bomb* ou *Future Shock*, qui occupent de plus en plus de place parmi les ouvrages sérieux. Ces vues souvent trop simplifiées des problèmes qui nous affligent risquent parfois de nous cacher la réalité de la menace présentée par la croissance exponentielle de la population humaine et de l'utilisation des ressources, qu'il serait très grave de négliger. Au cours de ces dernières années, les progrès de la connaissance scientifique ont clairement prouvé au petit nombre d'intéressés que la collectivité humaine ne pourrait tout simplement pas continuer indéfiniment à avancer sur la voie qu'elle suit actuellement. Les futurologues ne sont pas d'accord entre eux sur le moment où éclatera la crise causée par la marée montante de la population, mais tous ceux qui ont étudié le problème se rendent compte que le désastre est inévitable, à moins que nous ne commençons immédiatement à freiner la croissance démographique.

L'étude des moyens permettant d'y faire face nous oblige à nous rendre compte qu'on n'a jamais encore essayé de déterminer les facteurs de l'évolution future et de mettre en oeuvre les méthodes nouvelles qui permettraient de parer à la catastrophe. Les décisions prises actuellement sont presque toujours basées sur les répercussions prévisibles au cours de l'existence d'un gouvernement, ou tout au plus d'une génération. Il nous faut abandonner cette vue étroite de l'avenir. La régulation démographique à la mesure du monde et l'exploitation des ressources du globe nous imposent d'étudier ces problèmes à l'échelle de générations nombreuses et il est d'importance cruciale qu'une génération accepte de réduire son confort et le niveau de vie dont elle jouit en vue de préparer une existence meilleure aux générations futures. Il faut absolument que l'humanité

SOMMAIRE

La science et l'explosion démographique	1
Le théâtre sur roues du CNA	3
Infirmière au Viet-Nam	3
Nominations diplomatiques	4
Station de quarantaine	4
Feux de forêt en juin	4
Entente Québec-Ottawa sur l'habitation....	4
Visite de M. Schumann au Canada	5
Plan d'action contre la pollution des eaux par les hydrocarbures	5

effectue des changements radicaux dans ses conceptions pour assurer la survivance de notre espèce. Maintenant, il semble que les chances de succès soient minces, mais l'inaction actuelle entraînerait la certitude d'une catastrophe ultérieure. La première mesure que nous pourrions prendre serait de mobiliser immédiatement les ressources nécessaires afin qu'un nombre suffisant de nos meilleurs cerveaux étudient les problèmes.

La collectivité scientifique devrait faire les démarches voulues pour qu'on accorde toute l'attention nécessaire à ces problèmes urgents, car ce sont les scientifiques et les techniciens qui ont rendu possible la croissance démographique jusqu'à son niveau actuel. Un rapport récent des Nations Unies indique que la population mondiale s'est accrue de 50 p. 100 au cours des 30 années écoulées entre 1930 et 1960, et qu'elle croîtra d'environ 115 p. cent au cours des années de 1960 à l'an 2000. Ainsi la population mondiale atteindrait près de 6.5 milliards d'hommes à la fin du siècle. Les découvertes modernes en médecine ont réduit l'action du facteur maladie, qui bloquait autrefois la croissance démographique. La famine régnerait partout si l'agriculture ne pouvait s'appuyer sur des découvertes agronomiques. Sans la technologie moderne, la population des nations industrielles n'aurait pu atteindre un niveau de vie élevé en s'appuyant sur l'utilisation très rapide des richesses naturelles, et en produisant des montagnes de déchets.

Les scientifiques et les ingénieurs peuvent certainement élaborer des palliatifs technologiques pour le traitement des symptômes apparents des maladies de notre société, et retarder ainsi sa faillite finale. Nous pouvons augmenter la masse des produits alimentaires du monde, réduire la pollution et l'épuisement des richesses naturelles en recyclant les déchets, et commencer à ralentir la marée démographique grâce à la régulation des naissances. Il faudra appliquer ces mesures avec énergie afin que les conditions de vie ne se dégradent pas et restent valables pour une autre génération. Cependant, nous devons nous rendre compte que ces mesures ne sont que des palliatifs qui nous donneraient le temps d'entreprendre une action plus efficace pour stabiliser la population mondiale et ralentir l'épuisement des richesses naturelles.

Au cours des quelques générations qui vont suivre, nous devons repenser notre structure sociale si nous voulons que la race humaine ait un avenir passable sur la terre....

UN INSTITUT DE FUTUROLOGIE?

Que pouvons-nous faire pour juguler la catastrophe? Je propose que notre pays fonde un institut de futurologie qui ferait des études, conduirait des recherches et analyserait en profondeur les répercussions futures de l'activité humaine, et qui constituerait la contribution canadienne à la résolution des problèmes du monde. Cet institut étudierait les méca-

nismes actuels de notre société, cernerait les problèmes de l'avenir, élaborerait les solutions possibles et tracerait les programmes que nous pourrions réaliser actuellement et dans un proche avenir en vue d'atteindre les objectifs de l'avenir lointain.

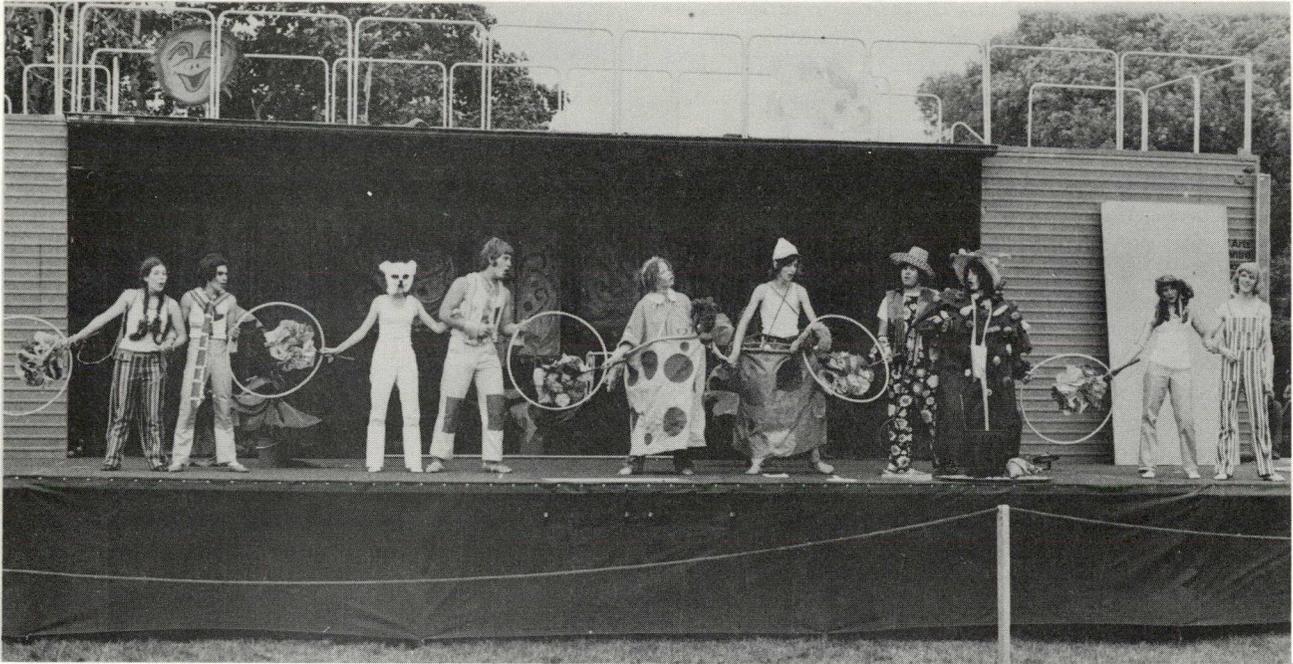
x x x x

...En conséquence, je propose que le Gouvernement fédéral entreprenne sans retard l'élaboration des plans d'un institut canadien pour l'étude de ses politiques à long terme.... Si les autorités gouvernementales le désirent, le Conseil des sciences pourrait constituer le mécanisme convenant à la mise en oeuvre des études de planification d'un tel institut. Cependant, tout en pouvant se charger de telles études préparatoires, le Conseil des sciences ne pourrait le faire fonctionner.... J'insiste pour que notre pays agisse sans retard et prenne les mesures nécessaires pour la création de cet institut. Il pourrait ainsi se développer parallèlement aux autres organismes qui apparaissent sur la scène nationale. Il pourrait collaborer fructueusement avec l'Institut "Occident-Orient" que l'on propose pour l'étude des grands problèmes des nations industrielles et dont la création a été envisagée par les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni, et un certain nombre d'autres pays occidentaux. Le Club de Rome, qui réunit des chefs d'industrie, des universitaires éminents et des fonctionnaires internationaux, a également accordé beaucoup d'attention aux problèmes à long terme du monde. La création d'organismes de ce genre ne pourrait suffire à l'étude des problèmes canadiens et remplacer "Avenir-Canada" qui aura la tâche importante de tracer les grandes lignes de l'avenir des Canadiens dans un cadre mondial.

PLANS D'AVENIR DU CANADA

Jusqu'à présent, j'ai limité mon exposé aux questions démographiques et aux politiques futures dans un contexte global. Cependant, ces problèmes n'ont pas d'importance immédiate pour l'élaboration des plans d'avenir de notre pays. Les Canadiens n'ont guère à se soucier des problèmes de la marée démographique, car ils vivent dans un des pays les moins peuplés du monde, qui semble disposer d'un espace sans fin pour leur expansion. C'est pourquoi cette question ne suscite guère de débats au Canada. Cependant, la plupart des problèmes internes qui nous intéressent actuellement seraient beaucoup plus facilement résolus si la croissance de notre population était moins rapide. Il faut que, dans notre vaste pays, nous établissions immédiatement des limites à la population totale, que nous calculions un taux de croissance démographique raisonnable et que nous étudions la répartition de la population. De nombreuses années passeront certainement avant que nous puissions agir efficacement sur le taux de croissance démographique et la répartition de la population; c'est pourquoi il nous faut commencer

LE THÉÂTRE SUR ROUES DU CENTRE NATIONAL DES ARTS



Les Jeunes Théâtres présentent *La Sabotière* au théâtre sur roues "Le Portage" du Centre national des Arts.

"Le Portage", théâtre sur roues du Centre national des Arts, a commencé sa tournée de spectacles pour enfants en juillet. Ce camion à remorque violet comprend, en plus d'une scène de 24 pieds sur 58 pieds, une loge d'artistes, une plate-forme pour les techniciens et un beau rideau écarlate. Il se suffit à lui-même, exceptions faites, bien sûr, du parc de stationnement et de l'auditoire.

Cet été, deux compagnies de jeunes utilisent "Le Portage": Les Jeunes Théâtres sous la direction de Gilles Provost, présentent un conte de fée abracadabrant de Gaby Déziel-Hupé, intitulé *La Sabotière*. Pour sa part, le *Student Young Company*, sous la direction de Ron Singer, présente *Story Theatre*, un pot pourri de contes pour enfants.

Student Young Company et Les Jeunes Théâtres furent créés l'hiver dernier par la section Jeunesse du Centre national des Arts, avec la collaboration des commissions scolaires locales, dans le but de compléter les cours d'art dramatique donnés à l'école. Ces deux compagnies sont formées respectivement de vingt jeunes du cours secondaire, débordants de talent, qui se partagent les différentes tâches.

Les responsables de camps d'été, d'associations récréatives ou de parcs louent les services du "Portage" de la section Jeunesse du Centre. Ainsi, durant tout le mois de juillet, "Le Portage" s'est promené ici et là dans la région et s'est même rendu jusqu'à cent milles de la capitale, sans autre but que de divertir les tout-petits.

INFIRMIÈRE AU VIET-NAM

Quelque 12 mois se sont écoulés depuis que Mme Maureen T. Brown, originaire de Curling, à Terre-Neuve, a quitté le Canada pour occuper le poste de directrice de l'infirmierie dans une clinique anti-tuberculeuse située à Quang Ngai, au cœur de la zone militaire du Viet-Nam. La clinique dirige le seul programme rural de lutte contre la tuberculose du Viet-Nam du Sud.

Fondée en 1967, sous la direction de l'Agence canadienne de développement international, la clinique possède un personnel de cinq Canadiens et de trente-cinq Vietnamiens.

En qualité de directrice de l'infirmierie, Mme Brown est chargée du programme de vaccination.

Depuis son arrivée, plus de 69,000 Vietnamiens ont été inoculés contre la tuberculose.

Mme Brown a occupé divers postes dans le domaine des soins médicaux dans différentes régions du Canada. Avant d'être engagée par l'ACDI, elle était coordinatrice des recherches à la faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique.

Au Viet-Nam, Mme Brown visite les villages, les camps de réfugiés et les écoles dans un rayon de quelque quarante milles de la clinique de Quang Ngai ou l'hélicoptère constitue souvent le meilleur moyen de transport. En un seul jour, elle peut organiser le travail de l'équipe, qui consiste à injecter sept cents vaccins, et recevoir environ deux cents patients à la clinique.

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé la nomination des hauts fonctionnaires suivants du ministère des Affaires extérieures et du ministère de l'Industrie et du Commerce:

M. Donald M. Cornett, de Kingston (Ontario), présentement directeur de la Direction des institutions du Commonwealth, au ministère des Affaires extérieures, est nommé ambassadeur au Danemark. Il remplace M. M. H. Wershof.

M. Christian Hardy, de Montréal, présentement ambassadeur au Brésil, devient le premier ambassadeur résident du Canada en Algérie.

M. Gerald F. G. Hughes, de Québec, fonctionnaire supérieur du Service des délégués commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce, présentement affecté à notre ambassade de Rome en qualité de ministre conseiller, est nommé ambassadeur en Turquie où il remplace M. Klaus Goldschlag.

M. John A. McCordick, de Toronto, présentement en mission particulière à la Direction des relations scientifiques et problèmes environnementaux du ministère des Affaires extérieures, est nommé ambassadeur en Pologne où il remplace Mlle P. A. McDougall.

M. David Stansfield, d'Ottawa, présentement directeur général du Bureau de la coordination au ministère des Affaires extérieures, est nommé ambassadeur au Caire où il remplace M. Thomas Carter.

M. Barry C. Steers, de London (Ontario), présentement directeur du Groupe de développement des marchés du ministère de l'Industrie et du Commerce, est nommé ambassadeur au Brésil où il remplace M. C. Hardy.

M. M. H. Wershof, d'Ottawa, présentement am-

bassadeur au Danemark, est nommé ambassadeur du Canada en Tchécoslovaquie et en Hongrie, où il remplace M. T. Wainman-Wood.

FEUX DE FORÊT EN JUIN

Le Service canadien des forêts a enregistré 2,025 feux de forêt au Canada durant le mois de juin.

Ce nombre est une augmentation de 131 feux par rapport à la même période de l'an passé et il est considérablement plus élevé que la moyenne des dix dernières années qui était de 1,504 feux pour le mois de juin.

La superficie totale affectée en juin, 876,000 acres, est inférieure à la moyenne de 1,052,000 acres enregistrée durant les mois de juin des derniers dix ans.

Le nombre total des feux de forêt enregistrés au Canada cette année, et ce jusqu'au 30 juin, est de 4,449 couvrant une superficie de 1,056,000 acres.

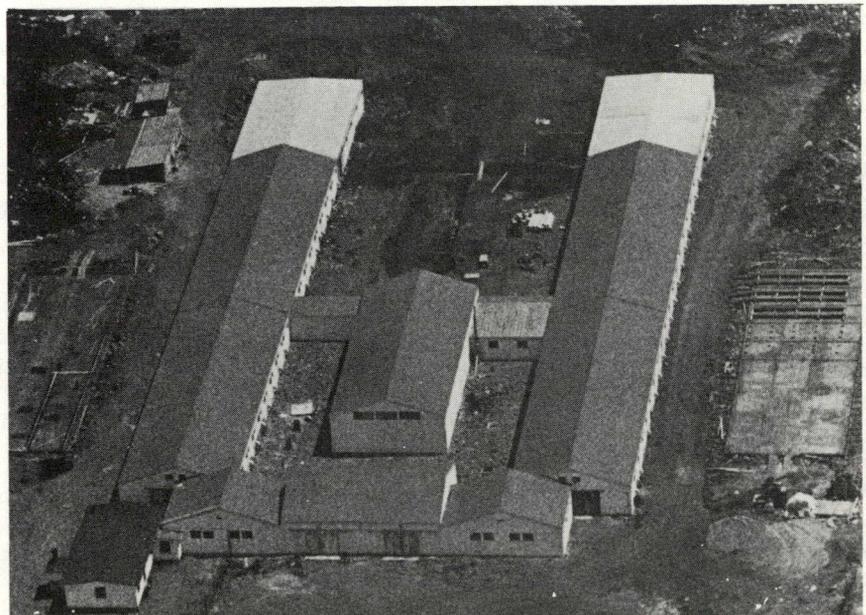
ENTENTE QUÉBEC-OTTAWA SUR L'HABITATION

Une entente d'ordre administratif et financier a été conclue récemment entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Québec. Aux termes de cet accord, le Gouvernement canadien s'engage à verser à la province de Québec, sur une période maximum de 50 ans, des contributions égales à 50 pour cent des pertes annuelles d'exploitation encourues dans l'opération des projets de logements publics.

Cette entente se situe dans le cadre des accords directeurs déjà conclus entre les deux sociétés pour la réalisation de projets municipaux d'habitation à loyers modiques.

STATION DE QUARANTAINE

Vue aérienne de la station de quarantaine à sécurité maximale de St-Pierre, aux îles St-Pierre et Miquelon; c'est dans cette station que les bovins importés d'Europe sont mis en quarantaine, ou dans celle de Grosse-Île, au Québec. Les animaux sont relâchés des stations après une période de quatre à six mois s'ils rencontrent les exigences sanitaires canadiennes. Cette année, 569 licences d'importation ont été remises aux éleveurs canadiens, leur permettant d'importer au total près de 900 têtes de bétail européen.



VISITE DE M. SCHUMANN AU CANADA

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, annonce que le ministre des Affaires étrangères de France, l'honorable Maurice Schumann, fera une visite officielle au Canada à l'automne. M. Schumann arrivera à Ottawa le 22 septembre et passera la journée du 23 dans la capitale. Il en repartira dans la soirée pour participer à la session des Nations Unies à New York. Il reviendra au Canada une semaine plus tard et sera l'hôte à Québec le 1er octobre du Gouvernement du Québec.

PLAN D'ACTION CONTRE LA POLLUTION DES EAUX PAR LES HYDROCARBURES

Le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a annoncé récemment la mise sur pied d'un plan d'urgence provisoire fédéral en cas de pollution des eaux canadiennes par les hydrocarbures ou autres substances toxiques. Ce plan d'urgence permet au Gouvernement fédéral d'agir rapidement lorsque des déversements se produisent dans les eaux relevant de sa compétence, d'appuyer les provinces dans l'exécution de leurs propres plans, et d'établir les bases de négociations préalables à l'élaboration d'un plan national établi en collaboration avec les provinces.

Ce plan préconise la division du Canada en cinq régions principales: les régions du Nord canadien (dont l'Arctique canadien), le St-Laurent, les côtes est et ouest et les Grands lacs. Même si ce plan ne tient pas compte des provinces des Prairies, ces dernières recevront de l'aide fédérale, au besoin, et entreront dans le cadre du plan national actuellement en voie de préparation.

Le Gouvernement canadien assume l'entière responsabilité du système d'urgence mis en place pour l'Arctique canadien, les eaux littorales de l'Atlantique et du Pacifique qui relèvent de sa compétence ainsi que pour les eaux internationales lorsque les intérêts canadiens sont en jeu.

La situation est quelque peu différente dans la région des Grands lacs puisque la responsabilité pour la protection des eaux est partagée entre l'Ontario, le Gouvernement fédéral et celui des États-Unis. En plus du plan d'urgence provisoire fédéral, un autre plan d'ordre international qui a été préparé et approuvé par le Canada et les États-Unis, sera intégré à l'accord que les deux se proposent de signer en vue de l'adoption de mesures conjointes contre la pollution dans les Grands lacs. On est présentement à rédiger le texte de l'accord qui sera présenté à l'approbation des deux Gouvernements.

Dans les eaux relevant de la compétence fédérale, des coordonnateurs nommés au préalable prendront les premières mesures d'urgence et seront responsables des opérations de nettoyage avec les ressources dont ils disposent sur place; si la situation est trop grave, ils feront appel à l'aide fédérale.

Dans la plupart des situations les agents muni-

cipaux ou provinciaux locaux veilleront à la coordination des ressources d'urgence dans les eaux relevant de la compétence provinciale ou fédérale-provinciale. Si les autorités locales sont incapables de lutter efficacement contre un cas de pollution elles pourront demander au gouvernement fédéral de leur prêter main forte.

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL

Un comité interministériel provisoire de planification d'urgence a été mis sur pied pour centraliser et entretenir les ressources fédérales mobilisables rapidement dans l'éventualité de pollution grave par les hydrocarbures ou autres substances toxiques. Parmi ses fonctions, le comité veillera à mettre sur pied une équipe de retenue et de nettoyage qui pourrait passer à l'action dans un délai très court. Le personnel compétent ainsi que les moyens de transport rapides seront fournis principalement par le ministère des Transports, de la Défense nationale et de l'Environnement.

Le comité veillera aussi à promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la dispersion des agents contaminants et établira des rapports avec les Gouvernements provinciaux dans le but de mettre à leur disposition les ressources d'urgence dont dispose le Gouvernement fédéral, et d'élaborer avec eux un plan d'urgence national permanent entièrement coordonné.

Un groupe de travail technique du Comité interministériel des ressources hydrauliques a préparé un genre de manuel qui renferme des renseignements d'ordre technique très détaillés sur la lutte contre la pollution des eaux.

Des groupes coopératifs locaux représentant les différents niveaux de gouvernement et l'industrie pétrolière ont été formés dans divers centres partout au Canada.

Le ministère des Transports étudie actuellement la possibilité d'équiper les navires de la Garde côtière croisant le long des côtes et dans les Grands lacs, pour la lutte contre la pollution par déversement. Le matériel comprendrait des écumoires (lèche-nappe), estacades flottantes, chalands, pompes, tuyaux, moteurs à gaz et pièces de rechange.

Du matériel de tous genres et des produits absorbants, dont de la tourbe, sont entreposés à Port Hawkesbury, Dartmouth et Charlottetown; d'autres entrepôts seront bientôt installés à Vancouver et à Hamilton. Il y a un dépôt de tourbe à Resolute Bay et quelques navires naviguant dans l'Arctique sont équipés de pompes aspirantes-refoulantes.

La planification dans le domaine du stockage du matériel stratégique utilisé dans le nettoyage se poursuit à St-Jean (Terre-Neuve), à Québec, à Hay River (la rivière Mackenzie) et à Prince-Rupert (Colombie-Britannique).

Le personnel de la Garde côtière apprend à utiliser les nouvelles techniques de nettoyage à mesure que celles-ci sont découvertes.

COÛT DES OPÉRATIONS

Selon le plan d'urgence provisoire fédéral en cas de déversements d'hydrocarbures et de substances toxiques, la personne morale responsable de la pollution devrait défrayer les opérations de nettoyage.

Le document précise toutefois "qu'en raison de la nature même des accidents auxquels la pollution est attribuable, il est impossible de déterminer immédiatement à qui les frais sont imputables. Ce qui compte, c'est de procéder aux opérations de retenue et de nettoyage...le plus rapidement possible et de remettre à plus tard le calcul du partage des coûts."

Les frais qu'entraîne un cas de pollution peuvent se classer en plusieurs catégories.

1. Les coûts d'exploitation qui comprennent les sommes investies en matériel et en personnel pour les opérations de retenue et de nettoyage.

2. Les frais de personnel et de matériel qu'implique le maintien de l'organisation de la planification d'urgence: stockage du matériel stratégique, recherche et essai de nouvelles techniques de retenue et de nettoyage entre autres choses. Ces frais seront imputables aux ministères chargés de maintenir cet état d'alerte.

Les dépenses en immobilisations et les dépenses d'exploitation, dont les frais de comptabilité, seront les plus élevées et devront faire l'objet d'ententes spéciales.

LA SCIENCE ET L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

(Suite de la page 2)

cette entreprise sans retard pour accomplir des progrès notables dans un avenir rapproché.

De nombreux Canadiens croient fermement que les problèmes de notre pays seraient résolus par une forte croissance de la population et ils citent les avantages d'un vaste marché intérieur pour ses produits. D'autres, cependant, soulignent que la plupart des problèmes urgents qui nous assaillent sont aggravés par la croissance démographique rapide: l'augmentation précipitée de la population active a aggravé les problèmes du chômage; le gonflement de la population citadine a contribué à la diminution de la qualité de la vie urbaine et la croissance de notre population totale a accru la rapidité d'utilisation des richesses naturelles et le volume des déchets.

L'immigration a toujours constitué un facteur important de la croissance démographique de notre pays; c'est pourquoi une politique d'immigration clairement conçue devrait constituer une partie intégrante de la politique démographique du Canada. Il serait sans doute peu judicieux que le Canada cesse toute immigration, mais il serait également téméraire de croire que l'adoption d'une politique d'immigration massive par le Canada pourrait donner une solution à la crise démographique mondiale, étant

donné que la population du Globe s'accroît de plus de 70 millions de personnes par année.

POLITIQUE DE RÉPARTITION DE LA POPULATION

Tout comme la croissance démographique nous pose une série de problèmes, la répartition de la population en suscite d'autres. Par exemple, le déplacement des ruraux vers les villes a envenimé nos problèmes urbains et il résulte largement de notre impuissance à résoudre le problème des inégalités régionales. Nous devons bientôt admettre qu'il nous est impossible de continuer indéfiniment à subventionner la vie économique des régions à la population déclinante, où l'industrie ne peut prospérer, et nous ne pouvons pas non plus supposer que le mode de vie des régions industrielles convienne à toutes les parties de notre pays. Il faut que nous contestions la validité des forces économiques qui poussent à une concentration exagérée des firmes industrielles et de la population dans les grandes agglomérations. Le Canada a besoin d'une politique de répartition de la population, tenant compte du dynamisme économique des différentes industries dans les diverses régions du pays, cherchant à établir un certain équilibre entre les avantages dont jouissent les différentes régions. Il est bien entendu des raisons sociales ou nationales qui exigent le maintien de certaine population dans des régions où leur présence ne se justifie pas en fonction des seuls facteurs économiques. Il faudra leur procurer un soutien économique dans le cadre de la politique nationale de répartition de la population, et non point comme secours de première urgence à une économie locale défaillante.

C'est dans le Nord canadien que la nécessité de la mise en oeuvre d'une politique démographique se fait sentir de la façon la plus urgente. Il ne nous faut établir des comparaisons entre l'Arctique canadien et l'Arctique sibérien qu'avec beaucoup de prudence. L'Arctique canadien est beaucoup plus dénudé et inhospitalier que les régions similaires de l'URSS et les ressources permettant la survie des populations indigènes étaient bien rares, même avant la venue des méridionaux. De nombreux experts soutiennent que l'Arctique canadien est déjà surpeuplé. Cette assertion serait fondée si la population locale devait survivre grâce à ses anciennes méthodes de chasse.

C'est pourquoi nous devons nous demander quelle devrait être la population future du Canada. Quelle serait sa taille optimale? Il serait également important de savoir où nous voulons que les Canadiens résident. Désirons-nous voir le couloir Québec-Windsor surpeuplé jusqu'à devenir une énorme ville tentaculaire contenant la plupart des Canadiens? Je ne le crois pas, et si nous voulons l'empêcher, quelles sont les mesures à prendre ou les politiques à suivre pour effectuer une meilleure répartition de la population? Il s'agit d'éviter le surpeuplement de certaines régions, qui cause la désaffectation des citadins ou la lèpre urbaine qui déshonore tant de grandes villes du monde.